

# LA STRUCTURE DES ARTICLES DANS LE *THESAURVS LINGVAE LATINAE* MÉTHODES ACTUELLES ET MÉTHODES D'AUTREFOIS<sup>1</sup>

PETER FLURY

*Thesaurus Linguae Latinae*. München

Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler brièvement quelques données fondamentales des archives du *TLL*, c'est-à-dire de notre fichier, lequel constitue la base essentielle pour l'élaboration du dictionnaire publié. Les décisions principales pour la constitution de ce fichier furent prises à la fin du dernier siècle par un comité composé d'éminents philologues de l'époque comme E. Wölfflin, F. Leo, H. Diels.

Une première décision concernait le cadre chronologique de notre travail: le dictionnaire devait englober le vocabulaire latin des origines de la littérature jusqu'aux environs de l'an 600, donc jusqu'à la période où les langues romanes commencent à diverger les unes des autres. Quant au corpus, le comité décida d'exploiter toutes les œuvres poétiques qui nous sont parvenues, tandis que pour la prose on négligea d'abord quelques textes de moindre importance. Mais peu à peu on essaya de combler aussi ces lacunes, de sorte qu'aujourd'hui pratiquement tous les textes conservés sont exploités d'une manière plus ou moins intensive: à côté de la littérature au sens étroit toutes les œuvres de la littérature scientifique et technique, de la philosophie jusqu'à l'art culinaire, de l'historiographie jusqu'aux traités d'arpentage etc., mais aussi les documents non-littéraires, surtout les inscriptions, y compris les graffitis vulgaires, puis des lettres, des actes, des rôles etc. écrits sur papyrus ou sur une autre matière.

Puis, il fallait s'accorder sur l'intensité du dépouillement de ces textes: dépouillement exhaustif ou dépouillement sélectif de toutes les sources? Entre ces deux extrêmes, le comité trouva un compromis, qui nous procure pour la plupart des mots une base de documentation solide et en même temps

<sup>1</sup> Le texte suivant traite un sujet sur lequel j'ai parlé ailleurs, v. surtout ma contribution lors du centenaire du *TLL*, publié dans le volume *Wie die Blätter am Baum, so wechseln die Wörter*, édité par D. KRÖMER, 1995, p. 29-56 (cité désormais par: *Blätter ...*).

ne submerge pas les archives et les pauvres rédacteurs. Pour la période antérieure de la littérature, c'est-à-dire du latin archaïque jusqu'au deuxième siècle de notre ère, on choisit une mise en fiche complète, de même pour les inscriptions républicaines. Pour les autres sources, surtout pour la grande masse de la littérature patristique, on se contenta d'un dépouillement sélectif, mais étendu. Seuls quelques textes très importants ou intéressants furent dépouillés intégralement, par exemple la Vulgate ou l'itinéraire d'Égérie.

Selon ces directives du comité, on pouvait alors amasser, en cinq années seulement, une collection de plusieurs millions de fiches, ce qui était possible grâce à une organisation très efficace et un grand nombre de collaborateurs. Au cours de notre siècle, ce fichier était constamment élargi, surtout par des addenda qui concernent la littérature tardive ou aussi des inscriptions nouvelles. Aujourd'hui, notre fichier contient environ dix millions de fiches répartis en plus de 50.000 lemmes<sup>2</sup>. Il va de soi qu'il y a là une grande variabilité de fréquences. De ces 50.000 lemmes, plus de 80% sont des mots rares qui comptent moins de 50 fiches. D'autre part, il y a des mots grammaticaux comme *et, in, non, qui, sum*, pour lesquels le nombre des fiches peut monter vers 100.000. À ce point, il faut encore préciser, que le nombre des fiches n'est pas équivalent au nombre des occurrences. Pour certains textes on a dépouillé des index ou des concordances, ce qui a pour conséquence qu'une seule fiche peut contenir plusieurs occurrences, quelquefois des centaines ou même des milliers.

J'ajoute ici une remarque statistique qui est importante pour l'organisation du travail. Si l'on étudie la distribution des grands mots qui comptent plus de 10.000 fiches, on constate des différences nettes entre les diverses lettres de l'alphabet. A la lettre Q, 76% des fiches appartiennent à cette catégorie des grands mots, qui pose le plus de problèmes aux lexicographes. Pour la lettre N, on compte 60% et pour le H 57%, tandis qu'à la lettre P – qui dans sa totalité est bien plus grande que H, N ou Q – cette catégorie n'occupe que 19% des fiches, pour le C seulement 12%. Ces chiffres peuvent expliquer aussi pourquoi on a sauté dans notre travail, il y a trente ans, la lettre N en continuant avec O et P.

Comme j'ai dit au début, les choix principaux pour notre fichier furent fixés par le comité qui préparait notre travail. La sagesse de ces savants s'avère surtout à travers la décision de renoncer à un dépouillement exhaustif de beaucoup de textes. Autrement, nous aurions peut-être 40 ou même 50 millions de fiches dans nos archives. Il est évident, qu'on n'aurait jamais pu traiter un fichier si énorme d'une manière aussi approfondie et détaillée qu'il est fait dans le thesaurus publié.

<sup>2</sup> Nombre estimé selon la pratique dans le *TLL*, où les adverbes, les participes employés comme adjectifs ou substantifs ne sont pas classés comme entrées autonomes, mais ajoutés comme «sous-lemmes» à l'adjectif ou au verbe correspondant.

Pour la présentation des matériaux dans les articles du dictionnaire également, Wölfflin et ses amis avaient proposé divers exemples, qui étaient publiés comme «Probeartikel» dans le périodique *Archiv für lateinische Lexikographie*<sup>3</sup>. Mais il est naturel que dès le début de la rédaction du dictionnaire en 1899, ces exemples étaient variés et adaptés selon les exigences et caractéristiques des mots individuels. Il est vrai que le premier rédacteur en chef, F. Vollmer, développa aussitôt un modèle selon lequel les articles pourraient être formés<sup>4</sup>. Cependant, à cette époque, on laissait beaucoup de liberté aux divers collaborateurs, de sorte que les articles sont façonnés aussi selon leurs intérêts et tendances<sup>5</sup>. En outre, comme l'élaboration du dictionnaire se prolongeait de plus en plus, il fallait également adapter la présentation aux progrès et aux développements de la philologie. Si l'on compare les premiers volumes à ceux de l'époque récente, on voit tout de suite que maintenant par exemple le latin tardif ou les aspects syntactiques jouent un rôle bien plus important. Mais c'est aussi la méthode de la présentation qui a subi des changements sensibles, et c'est là le point central de mon exposé.

Pour illustrer ce développement, je vais confronter deux articles à peu près synonymes, les verbes *antecedere* de 1900 et son pendant *praecedere*, paru en 1983. D'abord, je veux vous montrer une partie de l'article *antecedere* reproduite en bas à la page 22. Il s'agit du chapitre I *proprie*, qui commence dans la colonne 140, 69 et qui est divisé dans les sections A *de loco* et B *de tempore* (col. 142, 3). Le chapitre II *translate de gradu uel de qualitate* suit à la colonne 144, 41. Maintenant j'examinerai seulement la section IA, qui est divisée encore une fois par les chiffres arabes 1 et 2. Le trait caractéristique de 2 est indiqué dans le titre: *spatio intermisso*. Il y a donc dans ces exemples un intervalle entre celui qui précède et celui qui suit. La chiffre 1 manque d'un titre correspondant. Ce n'est que par le contraste de 2 que nous pouvons le trouver ou tout au moins le deviner: celui qui précède est suivi immédiatement par un autre. Pour l'auteur de notre article c'était l'usage normal du verbe; c'est pourquoi il se permettait d'omettre une indication précise.

Les deux subdivisions 1 et 2 ne sont pas divisées par des signes ultérieurs. Au premier coup d'œil, il semble qu'il s'agit de deux blocs compacts bourrés d'une foule d'exemples sans différenciations. Cependant, si l'on regarde la typographie de plus près, on peut découvrir un nombre de blancs<sup>6</sup>, qui révèlent que ce n'est pas une unique série continue d'occurrences. Après chacun de ces blancs commence un nouveau groupe d'exemples liés

<sup>3</sup> Par exemple *ALL* 1, 1884, 427ss. 565ss.; 3, 1886, 92ss. 108ss. 454ss. 471ss.; 4, 1887, 88ss. 101ss. 109ss. etc.

<sup>4</sup> Voir son explication de l'article *animosus* dans un prospectus de la maison Teubner de 1900, reproduit dans *Blätter ...* p. 196s.

<sup>5</sup> *V. Blätter ...* p. 41s. et 55s.

<sup>6</sup> Col. 140, 72. 76. 83; 141, 2. 4. 5. 9 etc.

par quelque caractéristique commune. Parfois cette caractéristique ou distinctive est indiquée par une brève indication en italique, mais assez souvent ces indications manquent, de sorte que l'utilisateur doit les trouver lui-même en étudiant les exemples.

Afin que la structure de ce bloc apparaisse plus clairement, j'en ai extrait le schéma en donnant seulement les titres sans les exemples<sup>7</sup>). Dans ce schéma sont ajoutés entre parenthèses les titres qui manquent dans l'article. De plus, j'ai renvoyé un peu à droite les titres qui sont subordonnés à d'autres. Car en examinant cette série, on découvre qu'il y a des catégories diverses: il y a une division selon les sujets du verbe – *de hominibus*, *de bestiis*, *de rebus* –, puis des spécialités sémantiques ou stylistiques – *duco*, *per tropum* – et enfin des catégories syntactiques: *absolute*, *c. acc.*, *c. dat.*

On y trouve donc un tableau riche et différencié de l'emploi du verbe, mais pour une grande partie, c'est à l'utilisateur de déchiffrer l'organisation interne, ce qui exige parfois une bonne dose de sagacité et de patience. Pour en donner un exemple: Vers la fin de la section 1, dans le groupe *de rebus* (col. 141, 25), on commence avec une classification selon les sujets: *de sidere*, *de arca*. Mais le troisième titre dans cette série: *de altitudine* (col. 141, 29) a un caractère différent: les deux exemples qui suivent concernent une situation, où le fait qu'une chose précède une autre ne se déroule pas sur le plan horizontal comme d'habitude, mais selon une succession verticale.

Nous remarquons donc une autre difficulté de cette pratique, le manque de systématique et d'homogénéité des catégories. Dans un système cohérent, on ne peut pas placer des titres comme *de hominibus*, *de bestiis* et *duco*, *per tropum* au même niveau sans risquer des inconséquences. Vous le voyez dans notre exemple: on ne trouvera pas tous les exemples où le sujet est un animal dans le groupe intitulé *de bestiis*<sup>8</sup>.

Si les articles d'autrefois montrent souvent une structure d'associations assez libres, la pratique actuelle est marquée par une systématique bien plus rigoureuse. Vous le verrez, si vous comparez le schéma du verbe *praecedere*<sup>9</sup> avec celui de *antecedere*. Je n'en ai donné qu'un extrait, seulement le chapitre III contient aussi les divisions ultérieures. Vous remarquerez tout de suite que la structure hiérarchique est plus explicite: il y a sept différents niveaux marqués par des signes au lieu de trois chez *antecedere*. Par contre, il y a moins de groupes juxtaposés sur le même niveau.

Sur un premier plan – CAPVT PRIVS / CAPVT ALTERVM – un phénomène du latin tardif est séparé de l'usage courant: il y a là quelques exemples où, par une confusion des préfixes, *praecedere* est employé dans le sens de *procedere*, donc pour décrire l'avancement de quelqu'un, sans qu'il y ait un autre qui le suive. À part de cette spécialité, donc pour tout le CAPVT PRIVS, *prae-*

<sup>7</sup> V. p. 24.

<sup>8</sup> Col. 141, 1s. Il y en a d'autres dans les lignes 4 s. et 9 ss.

<sup>9</sup> V. p. 25.

*cedere* est pratiquement synonyme de *antecedere*. Vous rencontrez aussi les mêmes catégories dans le schéma: *locus*, *tempus*, *gradus*, cependant dans un ordre différent. Sous *praecedere* l'ordre de ces trois sections suit la chronologie des premières occurrences pour chaque section. Le sens graduel est déjà attesté à l'époque archaïque, chez Plaute, tandis que les sens local et temporel n'apparaissent pas avant le premier siècle a. J.-Chr. Pour *antecedere* la situation est la même. Mais en ce temps là, on suivait en général un principe systématique pour l'ordre des sections: le concret devait précéder l'abstrait, l'usage propre les usages figurés etc.

Chacun de ces deux principes – la systématique et l'observation de la chronologie – a ses avantages et inconvénients. Que le développement du sens aille du concret à l'abstrait, c'est juste pour beaucoup de mots, mais pas pour tous. De l'autre côté, les occurrences les plus anciennes ne reflètent pas toujours le sens originel d'un mot. Néanmoins, nous avons depuis longtemps l'habitude de suivre l'ordre chronologique dans nos articles, puisque celui-ci semble approprié à un dictionnaire de caractère descriptif et diachronique. La succession des sections subordonnées doit, elle aussi, correspondre autant que possible à celle des divers usages que nous voyons se développer à travers les siècles.

Regardons maintenant l'organisation du chapitre local dans l'article *praecedere* (III dans le CAPVT PRIVS). Vous y trouverez parfois les mêmes catégories que dans l'article *antecedere*, mais elles sont incorporées dans une hiérarchie systématique et formulées plus explicitement. La pratique de présenter des groupes sans indiquer une marque distinctive est tombée en désuétude. La structure hiérarchique a souvent un caractère antithétique. Ça veut dire qu'on cherche à ranger sur un plan seulement deux sections, soit par l'opposition directe des catégories sémantiques ou syntactiques – *proprie* et *translate*, *transitiue* et *intransitiue* etc. –, soit par la pratique de séparer d'un usage général aux contours assez vagues un usage spécifié qu'on peut aisément délimiter. Ainsi on oppose un *generatim* à un *speciatim*, un *usu uario* à un *usu peculiari*. Du reste, cette structure antithétique n'est pas une règle ou même une loi, ce n'est qu'un principe heuristique, une méthode de travail. Il n'est point défendu à nos rédacteurs de faire plusieurs divisions sur un même plan, si c'est plus pratique ou si cela correspond mieux à la réalité<sup>10</sup>.

Si l'on compare cette méthode avec la pratique associative des anciens articles, qui ressemble d'ailleurs un peu à la méthode de l'*OLD*, on devra admettre que celle-là a plus de souplesse. Elle peut donc être bien capable de donner une image adéquate de la vie et de l'histoire d'un mot. Un usager qui a le temps et la patience d'étudier tout l'article, y trouvera beaucoup de détails et pourra ainsi connaître toute l'histoire de ce mot. Cependant, la plupart de nos usagers n'appartiennent guère à ce type; ils ne veulent pas

<sup>10</sup> Une description plus détaillée de la pratique actuelle se trouve dans: *Thesaurus linguae Latinae. Praemonenda de rationibus et usu operis*, 1990, p. 9 ss., version française p. 40 ss.

étudier à fond l'histoire du mot, mais ils cherchent plutôt des informations pour certains détails, pour des phénomènes qu'ils ont rencontrés dans quelque texte. Ces usagers espèrent naturellement que la structure de l'article leur permettra d'arriver à l'information désirée sans beaucoup de détours.

Avec l'ancien système associatif et parfois inconséquent, il n'est pas rare que l'utilisateur s'égaré et ne trouve pas ce qu'il cherche, bien que le but de sa recherche soit contenu dans l'article. Je peux vous en donner un exemple parlant. Le verbe *abire* «s'en aller» est parfois employé dans le sens de «mourir». Or, l'épigraphiste italien Ferrua, éminent connaisseur des inscriptions chrétiennes, a cherché en vain cet emploi dans le TLL, quoiqu'il soit traité dans notre article avec beaucoup d'exemples<sup>11</sup>. Qu'est-ce qui est arrivé? L'auteur de cet article a divisé les exemples selon le schéma suivant:

### I *proprie*

1 *absolute* – 2 *indicato statu abeuntis* – 3 *indicato loco unde abeatur* – 4 *indicato loco quo abeatur*

### II *translate*

Ferrua a consulté la section II de l'article, tandis que l'usage qu'il cherchait se trouve sous I4. C'est un classement qu'on peut défendre, car les exemples qui se rapportent à la mort reflètent souvent une conception assez concrète. Mais ce qui crée vraiment des difficultés, c'est que l'auteur de l'article a inséré tous les exemples sous le titre *indicato loco quo abeatur*. Dans cette section, après une demi-colonne d'exemples normaux, on remarque un blanc, suivi par le titre *euphemismus de morte*<sup>12</sup>. Les premiers exemples avec les expressions *abire ad Acheruntem*, *abire in communem locum* correspondent bien au titre *indicatur quo abeatur*. Mais par la suite, on trouve aussi des tournures comme *abiit e uita* ou *insperato abiit*. Évidemment, l'auteur de l'article a oublié ici les catégories syntactiques de la division supérieure et a placé toutes les occurrences qui concernent la mort dans cette section, même l'usage absolu. Ferrua, pour sa part, était parti d'un exemple de l'usage absolu: *in pace abiit*. Naturellement il ne se doutait pas qu'il pourrait trouver ce phénomène sous le titre: *indicatur quo abeatur*.

Nous pensons que la méthode actuelle avec une systématique plus cohérente offre des lignes d'orientation plus claires et efficaces pour la consultation usuelle du dictionnaire. Bien sûr, cette méthode exige une hiérarchie plus développée, et par cela on court un autre risque. Les systèmes hiérarchiques semblent parfois quasi creuser des fossés à travers le corps du mot, la masse diffuse des exemples. On peut dessiner ainsi un tableau clair et distinct, mais on risque de négliger ou presque maltraiter les transitions guère perceptibles de la langue vivante, de séparer des emplois très sembla-

<sup>11</sup> A. FERRUA, *Note al Thesaurus linguae latinae*, 1986, p. 12 s.

<sup>12</sup> Vol. I col. 68, 49.

bles, parce qu'ils appartiennent à différentes catégories dans le système choisi. Donc, on pourrait dire que l'ancienne méthode est plus appropriée au mot lui-même, tandis que la nouvelle convient mieux aux besoins de l'utilisateur. Ou, pour citer un de nos rédacteurs, que la première est «wortfreundlich», et la seconde «benutzerfreundlich».

Mais je voudrais attirer votre attention encore sur d'autres différences entre ces deux articles. Dans le schéma de *antecedere* vous trouvez çà et là des catégories syntactiques: *absolute*, *c. acc.*, *c. dat.*, d'habitude au niveau le plus bas. L'auteur de l'article *praecedere* avait d'abord essayé d'incorporer de la même manière ses observations syntactiques dans la structure de l'article. Mais cela aurait rendu cette structure encore bien plus compliquée. C'est pourquoi nous avons préféré de réunir ces observations dans un appendice (IV), une pratique qui n'est pas rare dans les volumes plus récents. Naturellement elle ne peut être toujours appliquée. Si les différentes structures sont liées à des différences sémantiques, comme c'est souvent le cas, il faut combiner le traitement de ces deux aspects<sup>13</sup>.

Regardons encore un peu dans l'article lui-même la formation de cet appendice<sup>14</sup>. Il contient comme section principale (A) les différentes possibilités d'exprimer la personne ou la chose qui suit immédiatement celui qui précède, *praecedit*. Il y a d'abord le datif (1a), qui se trouve déjà chez Plaute. Comme il est assez rare, on donne une série détaillée des occurrences jusqu'au sixième siècle<sup>15</sup>. L'accusatif par contre se trouve seulement au premier siècle a. J.-Chr., mais devient vite l'expression usuelle. C'est pourquoi la documentation peut être sommaire; la série chronologique se termine déjà chez Tite-Live avec l'indication générale *et passim*<sup>16</sup>. Les groupes suivants de l'appendice documentent des structures plutôt extraordinaires comme le génitif (selon des modèles grecs) ou la préposition *ante*. Puis, les sections B – D traitent d'autres phénomènes grammaticaux. Retournons pour un instant à l'article *antecedere*. Là aussi, on pourrait se demander, quelles sont les répartitions des diverses structures, ou s'il existe des exemples avec le génitif etc. Il est clair que nous devrions parcourir attentivement tout l'article pour avoir une réponse à de telles questions.

Une autre différence concerne la stylisation des titres. Sous *antecedere*, les titres principaux sont très concis: *de loco* ou *de tempore*. Les titres analogues sous *praecedere* sont formulés avec la cautèle *praeualente respectu*. Elle donne à entendre que l'attribution d'un exemple à ces catégories n'est pas toujours aussi évidente qu'on pourrait l'attendre. Il y a des emplois où les aspects local et temporel s'enchaînent, par exemple l'emploi figuré pour ceux

<sup>13</sup> V. *Blätter* ... p. 53s.

<sup>14</sup> V. p. 26.

<sup>15</sup> Col. 406, 31-38. Pour Apulée et Tertullien on signale au lecteur que les mêmes auteurs emploient aussi l'accusatif, ce qui ne se rencontre pas ailleurs.

<sup>16</sup> Col. 406, 38-40. On y a ajouté quelques exemples de la structure passive, un emploi rare et tardif.

qui précèdent d'autres dans la mort<sup>17</sup>. Dans le titre de cette subdivision (col. 404, 69-72), le lecteur est d'abord renvoyé à des exemples qui suggèrent clairement une conception locale, comme les expressions *praecedere in Orcum, ad umbras*. Ensuite, il est averti qu'il y a des occurrences qu'on peut bien expliquer par une conception temporelle, mais qu'une séparation selon ces catégories serait problématique. Si un usager cherche de tels exemples dans le chapitre temporel, il y trouve une notice qui le renvoie au chapitre local<sup>18</sup>.

Je vais terminer la comparaison de ces deux articles par quelques remarques sur les rapports quantitatifs entre le fichier et les articles publiés en partant d'une petite statistique:

*antecedere*

Occurrences	Total	jusqu'à SVET.	après SVET.
dans le fichier	370	258	112
citées dans l'article	337	246	91
pourcentage	91%	95%	81%

*praecedere*

Occurrences	Total	jusqu'à SVET.	après SVET.
dans le fichier		ca. 1500	238
citées dans l'article		523	168
pourcentage		35%	70%
			ca. 1260
			355
			28%

On s'aperçoit que dans l'article *antecedere* la grande majorité des occurrences contenues dans le fichier a été insérée dans l'article. Le nombre des occurrences pour *praecedere* était beaucoup plus élevé. Si l'on répartit le total entre deux périodes, on découvre que l'excédent de *praecedere* résulte du latin tardif. Jusqu'à Suétone, la fréquence globale des deux verbes est presque la même, bien qu'il y ait des préférences marquées pour l'un ou l'autre chez différents auteurs<sup>19</sup>.

Puisque *praecedere* est beaucoup plus fréquent, il était inévitable de faire une sélection plus rigoureuse pour l'article publié. Pour les occurrences, nous avons une relation de 1 à 4 entre les deux mots, pour la longueur des articles de 1 à 1,65 seulement. Cette sélection affecte surtout le latin tardif, ce qui n'exprime pas une moindre estimation de cette époque par le rédacteur. La cause en est surtout la règle qui veut que pour tous les emplois un peu plus fréquents on doive documenter les débuts de manière exacte, tandis que la continuation est souvent traitée d'une manière sommaire. À cette occasion, je peux mentionner encore une différence dans la technique de la présentation. Selon la pratique actuelle, l'auteur de l'article est obligé de signaler toutes les omissions, afin que l'usager puisse reconnaître dans cha-

<sup>17</sup> V. p. 27.

<sup>18</sup> Col. 400, 70.

<sup>19</sup> Pour certains auteurs ces différences sont illustrées par un petit tableau, qui se trouve au début de l'article *praecedere*, v. col. 398, 82 - 399, 18.

que section, si la documentation est complète ou s'il s'agit d'une sélection (*exempla selecta*) ou encore si l'on donne toutes les occurrences pour une certaine période et seulement une sélection pour la suite<sup>20</sup>.

Je peux vous montrer un exemple de cette technique, si nous retournons encore une fois à la section qui décrit l'emploi de *praecedere* pour ceux qui meurent avant d'autres<sup>21</sup>. Cette section est divisée en deux parties. La première étale les sources épigraphiques (*exempla titulorum*), la deuxième les sources littéraires (*exempla auctorum*, col. 405, 3). Dans celle-ci, la série des exemples commence par Sénèque, se poursuit jusqu'à Saint Augustin et le sacramentaire Léonien et se termine par la note *al.* Ça veut dire *alia* ou *alibi* et indique qu'il y a d'autres exemples dans les sources tardives. Cette note ne figure pas à la fin de la première partie (ligne 3). Mais à l'intérieur de la série, il y a quelques omissions, à savoir dans les lignes 76-81 de la colonne 404, où est documentée la formule chrétienne *praecessit in pace*, qui est assez fréquente. Dans ce cas, les exemples cités cherchent à décrire la distribution géographique de la formule<sup>22</sup>. Ainsi, la présentation différente des deux parties peut illustrer en même temps la différence entre la langue littéraire et celle des inscriptions: ici on a une série longue et ouverte d'expressions individuelles, là un répertoire étroit de formules stéréotypes, qui sont répétées maintes fois.

Si nous comparons encore une fois l'article *antecedere*, nous ne devons pas nous attendre à y trouver une documentation des omissions aussi détaillée. En effet, dans cet article nous rencontrons seulement une fois la notice *et saepius*<sup>23</sup>, qui ne couvre point toutes les omissions. Il est vrai qu'il y a dans les premiers volumes des articles qui sont assez consciencieux dans ce domaine, mais ce n'est pas la règle.

À la fin de mon exposé je dirai encore un mot sur les changements qu'a subis notre travail quotidien à l'institut. Jadis, le comité préparatoire avait organisé le fichier afin que les futurs rédacteurs du dictionnaire puissent partir seulement des fiches sans devoir recourir aux éditions des textes, en tout cas pour la majeure partie des sources. Les fiches qui résultent du dépouillement exhaustif, contiennent toujours un contexte assez large, qui forme une unité de sens et n'est donc pas coupé mécaniquement. En marge du texte, sont ajoutées les variantes importantes de la tradition, parfois aussi des informations qui aident à comprendre le contenu. Les extraits de la période postérieure offrent d'habitude un contexte bref, mais significatif du lemme. Cette préparation des fiches et une structure des articles plus simple, parfois assez sommaire, c'étaient les deux raisons qui permettaient d'avancer assez vite avec la

<sup>20</sup> Les règles de cette pratique sont indiquées dans les *Praemonenda* (v. note 10) p. 11s. (version française p. 42s.). Pour une esquisse de son développement à travers les volumes v. *Blätter* ... p. 50ss.

<sup>21</sup> V. p. 27.

<sup>22</sup> On la trouve surtout dans les inscriptions urbaines (*INSCR. christ. Ferrua*) et africaines (*CIL VIII*), mais il y a aussi des exemples dans les provinces gauloises (*CIL XIII*).

<sup>23</sup> Vol. II col. 143, 60.

publication au début. Mais comme vous savez, on ne pouvait poursuivre longtemps à cette allure. Les ralentissements successifs avaient des raisons matérielles – la Première Guerre, la crise économique –, mais aussi scientifiques. Les progrès de la philologie hors de l'institut et le développement de la méthode lexicographique à l'intérieur amenaient une présentation plus réfléchie des articles, laquelle exige naturellement plus de temps pour l'élaboration.

Or, depuis longtemps, nous ne pouvons plus partir seulement des fiches, mais nous devons contrôler leur texte par des éditions, parce que nous avons aujourd'hui de meilleures éditions pour bien des textes. S'il s'agit de passages difficiles, on consulte régulièrement des commentaires, des manuels etc. En outre, nous avons établi une collaboration intense entre les auteurs des articles et les rédacteurs des volumes, qui instruisent les nouveaux collaborateurs et révisent les travaux des autres. Tout cela peut améliorer le résultat du travail et assurer une présentation plus homogène, mais il va de soi que ces changements devaient retarder encore l'élaboration des fascicules. Si au début on pouvait publier environ 700 colonnes par année, aujourd'hui nous devons être contents, si nous y arrivons à 240, autrement dit un fascicule et demi.

Il y a des gens qui croyaient ou le croient encore que l'ordinateur pourrait accélérer sensiblement notre travail. Il est vrai que le PC offre un appui inestimable pour la rédaction et la révision des articles, si l'on veut introduire des additions, des changements ou contrôler des détails formels etc. Mais de l'autre côté, il y a aussi de nouvelles possibilités, qui risquent d'étendre et de ralentir notre travail. Des bases de données, comme celle pour la Tradition Occidentale Latine (Cetedoc Library of Christian Latin Texts, CLCLT) établie par Paul Tombeur à Louvain, nous offrent aujourd'hui des données d'occurrences complètes pour une grande partie de la littérature chrétienne. Or, si nous voulions contrôler et suppléer notre fichier régulièrement par ces collections, cela causerait un surcroît de travail considérable. C'est pourquoi nous devons en général limiter ces contrôles aux mots rares.

Mais bien sûr, ces bases de données nous offrent d'autres possibilités, par exemple la recherche des occurrences pour certaines tournures fixes. Je vous en donne deux exemples tirés de l'article *per*. Dans l'emploi local de cette préposition, on peut distinguer deux types: description d'un mouvement qui traverse directement un lieu ou un corps suivant une ligne plus ou moins droite, ou description d'un mouvement qui se déroule à l'intérieur d'une région, par exemple dans l'expression *ambulare per urbem*. Sous ce deuxième type, l'auteur de l'article avait formé un tout petit groupe avec le titre *per scripta*. Notre fichier contenait seulement deux exemples se rapportant à ce titre, et dans la première version de l'article, ce groupe se présentait ainsi:

**d** -r scripta: PEREGR. *Aeth.* 48, 2 et hoc -r scripturas sanctas invenitur, quod eqs. GAVDENT. *serm.* 7, 5 -r omnes libros sanctarum scripturarum ... legimus.

Mais nous supposons qu'ils devaient exister d'autres exemples de cet usage dans la littérature patristique, car un mot banal comme *per* n'était cer-

tainement pas si intéressant pour les philologues qui faisaient autrefois les extraits qu'on puisse attendre qu'ils en aient remarqué toutes les particularités. Nous avons donc demandé à la base de données CLCLT de nous fournir tous les passages où les deux mots *per* et *scripturas* ou *per* et *libros* se trouvent soit juxtaposés, soit séparés par peu de mots. Cela nous a fourni une liste d'environ 200 passages. Naturellement, il fallait éliminer tous ceux qui ne concernaient pas notre particularité, par exemple les *per* instrumentaux etc. Après cet examen, ils restaient 6 occurrences, qui pouvaient entrer dans notre groupe. Donc, nous avons pu enrichir notre documentation, comme vous constatez dans la version imprimée<sup>24</sup>:

IV -r scripta: PEREGR. *Aeth.* 48, 2 et hoc -r scripturas sanctas inuenitur, quod eqs. (AVG. *epist.* 140, 76 in *psalm.* 74, 3 l. 29. al.). GAVDENT. *serm.* 7, 5 -r omnes libros sanctarum scripturarum ... legimus (HIER. in *eccles.* 1, 1 l. 31 AVG. *gen. c. Manich.* 1, 9, 15).

Ce qui est plus intéressant que le surcroît d'exemples, c'est, selon moi, le fait que nous puissions maintenant aussi documenter cet emploi chez des auteurs comme Saint Augustin et Saint Jérôme<sup>25</sup>. L'autre exemple concerne la tournure *per se*, qui est documentée dans un chapitre assez large (col. 1159, 8 – 1162, 13). Or, un lecteur de nos épreuves a demandé s'il y avait des exemples où le pronom réfléchi ne se réfère pas au sujet de la phrase. À la rigueur nous aurions pu dire que c'est là un problème qui regarde le pronom, pas l'article *per*, et, sans une banque de données, nous l'aurions probablement fait, car une recherche dans les milliers de fiches s'interdisait de soi-même. Cette fois nous avons consulté la *Latin Data Bank* pour les textes classiques, qui nous a fourni plus de mille occurrences de cette tournure. L'examen de cette liste, qu'on pouvait faire assez rapidement, nous permettait de répondre à la question et de donner en plus des informations sur la diffusion de l'expression elle-même et des variantes *per sese* et *per semet*. Vous pouvez lire ces indications supplémentaires dans la colonne 1159, 14-23 de l'article publié.

De telles opérations n'exigent d'habitude pas beaucoup de temps pour le cas individuel. Mais si nous voulions les entreprendre chaque fois que nous en voyions une possibilité, les heures et les journées de travail s'accumuleraient vite. On doit donc toujours examiner prudemment, si une recherche de ce genre promet des bénéfices notables à l'article ou non.

Arrivé à la fin de mon exposé, j'espère que je vous ai pu montrer quelques problèmes relatifs à la lexicographie pratique en vous donnant en même temps une impression de l'activité variée et stimulante que ce travail peut offrir tous les jours.

<sup>24</sup> Vol. X 1 col. 1140, 12-15.

<sup>25</sup> Nous avons fait exprès de ne pas insérer tous les exemples trouvés, car d'un côté nous supposons qu'il y en avait d'autres dans des textes pas encore dépouillés par la banque de données, de l'autre nous ne voulions pas accorder trop de place à cette particularité.

## ANTECEDO

## Coll. 140-141

- 140 **I** *proprie: A de loco:* 1 C<sup>ic</sup>. Phil. 2, 58 *vehebatur in essedo tri-*  
 70 *bonus plebis; lictores laureati antecedeabant. Liv. 3, 26, 11 stipatus*  
*antecedentibus lictoribus. Sen. epist. 123, 7 ut agmen cursorum ante-*  
*cedat (Mart. 12, 24, 7). Hier. epist. 22, 32 semiviris antecedentibus.*  
*Fest. 294 qui honoris gratia prosequerentur quempiam, non ante-*  
*cedere, sed sequi sint soliti. 329 antecedentium puerorum puella-*  
 75 *rumque. C<sup>urt</sup>. 9, 9, 17 premebantur a sequentibus; qui antecedentes*  
*turbaverant. 9, 3, 5 sequimur vel anteceditimus. c. acc. Sen. Tro. 1147*  
*Pyrrhum antecedit *Polyxena*. C<sup>urt</sup>. 3, 9, 5 hoc agmen ... VI milia*  
*iaculatorum funditorumque antecedeabant. 4, 8, 9 L quadrigas Phra-*  
 80 *dates magno Caspiorum agmine antecedeabat. V<sup>ulg</sup>. I reg. 17, 7 et*  
*armiger eius antecedeabat eum (*προεπορεύετο αὐτόν*). II par. 20, 21*  
*statuit cantores domini, ut ... antecederent exercitum (*ἐν τῷ ἐξελθεῖν**  
*ἐμπροσθεν τῆς δυνάμεως). Sidon. epist. 5, 13, 1 utpote beluam suam*  
*de valle Tarnis ducaliter antecessurus. c. dat.: Fest. 249 praecia-*  
*mitatores dicuntur, qui flaminibus Diali, Quirinali, Martiali ante-*
- 141 cedent(es) exclamant ... *de bestiis:* Sidon. epist. 4, 20, 1 *num ...*  
 equi gemmis onusti antecedeabant vel etiam subsequebantur. *duco:*  
*cf. Sidon. epist. 5, 13, 1 (l. 14). C<sup>urt</sup>. 4, 10, 9 instructo milite et com-*  
 posito antecedeabat *Alexander*. V<sup>ell</sup>. 1, 4, 1 classis cursum esse  
 directum columbae antecedentis volatu ferunt. c. acc. C<sup>urt</sup>. 10, 8, 23 5  
 Perdicca equitum turmas antecedens. Colvm. 7, 6, 9 non, ut alterius  
 generis pastores, sequatur, sed plerumque ut antecedeat gregem.  
 V<sup>ulg</sup>. Luc. 22, 47 Iudas, unus de duodecim, antecedeabat eos (*προ-*  
*ήρχετο αὐτούς*). C<sup>urt</sup>. 47, 15 *corvi* modico volatu prima signa  
 antecedentes et modo humi residebant, cum lentius agmen incederet, 10  
 modo se pennis levabant ducentium (cedentium *codd.*) iterque mon-  
 strantium ritu. Sv<sup>et</sup>. Vit. 9 aquila advolavit, lustratisque signis in-  
 gressos viam sensim antecessit. Plin. nat. 11, 165 musculus marinus,  
 qui ballaenam antecedit (*cf. 9, 186 et Sidon. epist. 5, 13, 1*). V<sup>ulg</sup>.  
 Matth. 2, 9 et ecce stella ... antecedeabat eos (*προῆγεν αὐτούς*). 15  
*per tropum:* Liv. 5, 37, 6 sed antecedente fama nuntiisque Clusinorum  
 ... plurimum terroris Romam celeritas hostium tulit. Sen. dial. 7, 13, 5  
 si placet ista iunctura, si hoc placet ad beatam vitam ire comitatu,  
 virtus antecedeat, comitetur voluptas. Tert. pudic. 5 pompam quan-  
 dam atque suggestum aspicio moechiae, hinc ducatum idololatriae 20  
 antecedentis, hinc comitatum homicidii insequentis. V<sup>ulg</sup>. sap. 7, 12  
 et laetatus sum in omnibus, quoniam antecedeabat me ista sapientia  
 (*εὐφρανθην δὲ ἐπὶ πάντων, ὅτι αὐτῶν (sc. πάντων) ἡγεῖται σοφία*).  
*de exemplo:* Sen. dial. 7, 1, 3 ne pecorum ritu sequamur antecedentium  
 gregem et 4 nocet adplicari antecedentibus. *de rebus:* Liv. 36, 44, 5 25  
 duae Punicae naves antecedeabant Romanam classem. Cic. nat.  
 deor. 2, 111 hunc (*Cephea*) antecedit 'obscura specie stellarum Cas-  
 siepia'. V<sup>ulg</sup>. Ios. 3, 11 arca foederis domini ... antecedet vos per  
 Iordanem (*διαβαλεῖ τὸν Ἰορδάνην*). *de altitudine:* Plin. nat. 16, 172  
 tum ex sua quamque tantum harundine congruere persuasum erat, 30  
 et eam, quae radicem antecesserat, laevae tibiae convenire, quae  
 cacumen, dexteræ. 36, 172 alternas coagmentationes, ut commissuras  
 antecedentium medii lapides optineant, necessarium est. Sen. epist.  
 79, 13 quemadmodum umbra aliquando antecedit, aliquando sequitur  
 vel a tergo est, ita gloria aliquando ante vos est visendamque se 35  
 praebet, aliquando in averso est. Plin. nat. 30, 1 antecedente  
 operis parte.
- 2 *ire spatio intermisso prae aliquo. sive sequente-sive relicto. de*  
*hominibus: absolute:* Cic. Att. 5, 1, 3 antecesserat Statius, ut prandium  
 nobis videret. Caes. civ. 1, 87, 4 duas legiones suas antecedere, reli- 40

## ANTECEDO

## Col. 142

*moruus* nos, scu antecessit. rem. fort. 2, 3 morieris :: nec primus .  
nec ultimus: multi me antecesserunt, omnes sequentur.

**B de tempore:** 1 vide MART. CAP. 4, 421 quia utique, quod  
antecedit, prius est. *prior sum, de hominibus: absolute:* PLIN. nat. 84,  
22 ni regum antecedentium *statuae* essent in foro. PLIN. paneg. 63 quo- 5

## Col. 144

40 | anteceditur.

**II** *translate de gradu vel qualitate cf. VELL. 2, 3 suspicit potentem  
humilis, non timet, antecedit, non contemnit humiliorem potens  
de hominibus: c. dat.: PLAVT. Pseud. 415 si de damnosis aut si d*

**ANTECEDO** (schéma)

**I proprie**

**A de loco**

**1** <usu uario>

<de hominibus>

<absolute>

<de apparitoribus sim.>

<de quibuslibet hominibus>

c. acc.

c. dat.

de bestiis

duco

<de bestiis>

<c. acc.>

<de bestiis>

<de re>

per tropum

<c. acc.>

de exemplo

de rebus

<de sidere>

<de arca>

de altitudine

<de umbra>

<in opere scripto>

**2** ire spatio intermisso prae aliquo siue sequente siue relicto

de hominibus

absolute

<de bestiis>

c. acc.

t. t. militaris

de rebus

de sideribus

de imagine

de cursu

c. acc.

de mortis uia

**B de tempore**

**II translate de gradu uel qualitate**

**PRAECEDO** (schéma)**CAPVT PRIVS** i. q. **antecedere**I praeualente respectu **gradus, qualitatis**II praeualente respectu **temporis**III praeualente respectu **loci****A** -unt qui ante alios mouentur

1 animantes

a proprie

$\alpha$  qui spatio quodam intermisso antecedunt  
 peculiariter de eo qui alios transiens antecedit  
 $\beta$  qui in ordine sese mouentium locum priorem  
 tenent  
 part. praes. pro subst.

b in imagine

 $\alpha$  qui alios uia mortis antecedunt

I exempla titulorum

| accedit inf.

II exempla auctorum

| transfertur ad mortem spiritalem peccatoris

 $\beta$  uario respectu

2 res (proprie uel in imagine)

a quae in ordine sese mouentium uel in serie locum  
priorem tenent $\alpha$  uariae

| de ordine numerorum

 $\beta$  stellae, regiones caelib quae ab aliquo ortae uel aliquem comitantes ante  
diffunduntur

c quae ducem, exemplum se praebent sequentibus

**B** -unt qui praeueniunt alios

IV appendix syntactica ad I-III

**CAPVT ALTERVM** fere i. q. **procedere**

## PRAECEDO

## Col. 406

- 30 **IV appendix syntactica ad I–III:** **A indicatur, quis vel quid sequatur per:** **1 casus:** **a dat.:** PLAVT. Asin. 629 *vostrae fortunae meis -unt*. MANIL. 2, 178 *tropicis . . . astra bina (sed 3, 611 cum acc.)*. SEN. Tro. 1132 *-unt faces et pronuba illi Polyxenae Tyndaris*. APVL. apol. 21, 6 *deos hominibus (sed 102, 7 cum acc.)*. TERT. adv. Iud. 35 2, 7 *illi Noae naturalis legis iustitia*. monog. 11, 18 *illa verba sententiae (cum acc. series)*. ZENO 2, 18 (1, 39, 9 L.) *exsequiis martyr*. RVFIN. Adamant. 1, 26 COD. Theod. 6, 22, 8, 1. VEN. FORT. carm. 1, 15, 28 *tu tibi -is amplificando patres*. *al.* **b acc.:** CE 959, 9 *v. p. 404, 73*. LVCR. 4, 838 *linguae . . . origo sermonem*. CAES. Gall. 1, 1, 4 *Helvetii . . . Gallos*. VERG. Aen. 9, 47 Ov. fast. 1, 705 *Liv. quater. et passim. inde adhibetur etiam passive:* ITALA *v. p. 400, 26*. NOVATIAN. trin. 2, 3 D. CHALC. comm. 41 (*bis*). AVG. conf. 8, 3, 8 *in euang. Ioh. 31, 5. al.*
- 40 **c gen.:** ITALA *v. p. 400, 14*. CASSIOD. Ios. c. Ap. 2, 154 *dico . . . nostrum legislatorem quorumlibet . . . legislatorum antiquitate -ere (gr. νομοθετῶν προάγειν)*. ORIBAS. syn. 4, 14, 4 *La p. 14 pisces pelagici in bonis sucis . . . multa -unt aliorum (Aa alics, gr. προδχοισι τῶν ἄλλων)*. **2 praeupos. ante (coram l. 51):** HIRT. Gall. 8, 27, 4 *a. agmen*. Ov. met. 5, 614 *a. pedes*. ITALA gen. 33, 14 (*Lugd., sim. VVLG.*) *a. puerum suum (gr. προελθέτω . . . ἔμπροσθεν τοῦ παιδός)*. deut. 1, 30 50 (*ibid.*) *a. faciem vestram (gr. προπορευόμενος πρό)*. Luc. 1, 17 (*cod. b al. = VVLG.*) *a. illum (Tert. anim. 35, 6 coram populo)*. *al.* MART. CAP. 5, 433 *a. cunctos. al.* **3 iunctura ab invicem:** IREN. *p. 399, 72; cf. p. 400, 26.*
- 55 **B indicatur intervallum per:** **1 adv. longe:** PLAVT. Asin. 629 LVCR. 4, 838 COLVM. 3, 2, 8 QVINT. inst. 10, 1, 96. 10, 7, 10. PLIN. epist. 5, 6, 32 *longe longeque. al.* **2 acc. adi. vel pron.:** HIRT. Gall. 8, 27, 4 *tantum (VVLG. eccles. 2, 13. cf. quantum: STAT. silv. 2, 6, 36. TERT. adv. Marc. 5, 1 p. 568, 15sq. quantum . . . tantum. MART. CAP. 6, 715)*. SEN. epist. 81, 25 *multum (adde ORIBAS. sub A1c)*. QVINT. inst. 60 10, 1, 103 *paulum. al.* **3 abl. mensurae:** SEN. epist. 71, 15 *exiguo momento*. 93, 12 *maiore spatio (SIL. 16, 490 brevibus . . . spatiis)*. IUV. 13, 58 *quattuor annis (MOD. dig. 1, 7, 40, 1 ARNOB. nat. 2, 72. al.)*. TERT. idol. 4 p. 33, 7 *quanto (cf. AVG. vera relig. 30, 54 tanto . . . quanto [BOETH. arithm. 1, 1 p. 11, 23sq.])*. CHALC. comm. 41 *tertia . . . portione. ibid. tribus numeris (COD. Theod. 2, 8, 19, 3 septeno n. al.)*. *al.*
- 65 **C indicatur, qua re quis (quid) -it:** *per abl. respectus passim, v. maxime p. 399, 53. 68. 401, 11; per inf. p. 403, 43 (potius vi finali additur inf. p. 405, 2. 57); aliis modis p. 400, 7 (addere possis l. 46. p. 402, 47. 53).*
- 70 **D subi. sunt structurae verbales sim.:** *enunt. secund. p. 399, 51. 401, 49. 403, 61. 404, 8; oratio recta p. 401, 69 sqq.; (acc. c.) inf. p. 403, 67.*

PRAECEDO

Coll. 404-405

- 404      **b in imagine:**    *α* qui alios via mortis antecedunt (vis localis  
 70      apparet e.g. p. 405, 2. 4. 8. 14, sed haud pauca vi temporali explicari pos-  
 sunt [cf. et VLP. dig. 38, 16, 1, 8 parentes eos mortis tempore -erunt];  
 tamen similia separare nolimus):    ① *exempla titulorum:* CE  
 959, 9 (aet. fere Sullanae) coniunx, quae me faato -ssit. 1567, 9 (saec. I  
 ex.?) marite, ne doleas mei quod -ssi. 856, 5 (aet. Gallieni?) -ssit...  
 75      prior... coniunx. CIL VI 9792 (saec. II/III?) -ere voluisti sanctis-  
 sima coiux eqs. INSCR. christ. Ferrua 9556 (a. 342) que -ssit in <pace>  
 (10018. 18799. al. CIL VIII 21639 [a. 419] nos. saepius. X 8076 fide-  
 lis in p. XIII 2799. al.; cf. -ssit in pace dominica: CIL VIII 21643  
 [a. 391]. 21645 [a. 352] nos. al. XIII 1548 [a. 466]. 3877; in pace  
 80      domini: CIL VIII 9794. 9815. 21688 [a. 470]; ad pacem: INSCR.  
 christ. Silvagni 1441). CIL VIII 8634 (a. 440) -ssit die x eqs. (item  
 sine additamento: INSCR. Année Epigr. 1942/3 n. 64 [Sitifis]. non  
 liquet de titulis lacunosis CIL XI 3278 XIII 3794). XI 4970 (aet.  
 Honorii) -ssit in somno pacis (cf. INSCR. christ. Silvagni 544 in so(m)-  
 405      num pacis). INSCR. Année Epigr. 1965 n. 41 (Aquinci; lect. incertae)  
 -unt in Orc(um).    *accedit inf.:* CE 1292, 3 -cesti hospitium dulce  
 parare tuis.    ② *exempla auctorum:* SEN. Herc. O. 773 (loq. Dei-  
 anira) ad fata et umbras... -ere illum dicis? an possum prior mor-  
 tem occupare? dial. 6, 10, 3 omnes... nostros, et quos superstites    5  
 ... optamus et quos -ere iustissimum ipsorum votum est. epist. 71, 15  
 exiguo momento publica fata -o. 93, 12 non maiore spatio alter alterum  
 -imus. CYPR. epist. 60, 5 si quis istinc nostrum prior... -erit. mortal. 20  
 fratres nostros recedentes -ere. CAPITOL. Aur. 28, 5 vale vobis dico vos  
 -ens, LVCIF. moriend. 3 l. 25 D. sanctis qui nos -erunt martyribus. HIER. 10  
 epist. 118, 4, 6 liberi te ad dominum -erunt. RVFIN. hist. mon. 28 p. 452<sup>A</sup>  
 qui nos -erunt in domino. PRVD. perist. 2, 27 (Xystus ad Laurentium)  
 -o, frater; tu quoque... sequeris. AVG. in Rom. imperf. 5, 13 qui -erat  
 ad exemplum resurrectorum (de Christo ut: 5, 14 in caelum, quo eos  
 -ssit, secuturi sunt. SACR. Leon. 183. al.). al.    *transfertur ad mor-* 15  
*tem spiritalem peccatoris:* AVG. in euang. Ioh. 66, 2 l. 53 non...  
 pro domino, ut temere praesumebat (Ioh. 13, 37), -ssit Petrus, sed aliter  
 quam putabat (*infra:* mortuus est negando).

## DEBATE

L. CALLEBAT

Comment choisissez-vous les éditions et quelle part occupe la tradition manuscrite?

P. FLURY

Comme j'ai dit brièvement au début, on avait préparé les textes par des spécialistes des divers auteurs qui avaient en principe fait une édition spéciale de ces textes pour le *Thesaurus*. Aujourd'hui la situation est différente: comme j'ai dit, nous utilisons les éditions courantes. Vous trouvez dans notre *Index* le répertoire des sources. Vous trouvez indiqué pour chaque auteur les éditions que selon notre avis sont les éditions meilleures pour l'ensemble du texte. Cela ne veut pas dire que l'auteur d'un certain article est tenu à citer toujours le texte de cette édition. Dans le *Oxford Latin Dictionary* par exemple, on vous indique pour chaque auteur l'édition qui est suivie dans tout le dictionnaire. Tandis que chez nous, en principe l'auteur d'un article est libre de constituer le texte d'un certain passage par lui-même comme philologue critique. Naturellement il consultera d'abord l'édition indiquée dans l'*Index*, l'édition meilleure selon notre avis. Mais il pourra et il devra dans certains cas aussi consulter d'autres éditions, parce qu'il va de soi que ce n'est pas toujours la même édition qui est la meilleure à travers tout le texte. Voilà notre pratique actuelle.

PH. FLEURY

Les tableaux statistiques que vous donnez à la fin des pages trois et quatre sont très intéressants. Est-ce qu'il ne serait pas possible de les intégrer dans chaque article du *Thesaurus* ou bien de faire une sorte d'*Index* comme celui des sources?

P. FLURY

Je comprends bien cette question, mais ce serait assez difficile, parce que toutes les indications qui concernent des données statistiques offrent bien de difficultés, si l'on entre dans le détail. Peut-être vous avez remarqué, que dans la statistique à la page 18, pour *praecedere* je n'ai pas indiqué le nombre exact d'occurrences. Ce verbe se trouve souvent dans la *Bible*, dans des passages qui peuvent être cités plusieurs fois chez les auteurs patristiques. Or s'agit-il là de nouvelles occurrences? Si c'est seulement une citation, on dirait non. Mais, si la citation est variée chez eux, si c'est une paraphrase, c'est peut-être un autre cas. Ou si dans un commentaire patristique d'un tel passage, le lemme est répété, faut-il compter chacune de ces occurrences comme une occurrence nouvelle etc. Une banque de données

vous offre naturellement ces statistiques, mais c'est alors à l'utilisateur d'examiner exactement les chiffres pour voir ce qu'il y a derrière. Pour notre dictionnaire, je ne pense pas que nous pourrions faire ça en général. Dans certains articles il y a des statistiques. Par exemple au début de l'article *praecedere* vous trouverez une statistique qui compare l'usage de *antecedere* et *praecedere* dans certains auteurs, pour lesquels nous avons un dépouillement complet (vol. X 2 col. 398,84ss.). Il faut donc dire que les statistiques que j'ai données, ce sont des exemples qui ne sont pas représentatifs pour tout le dictionnaire.

J. M. SÁNCHEZ

Vous avez parlé dans votre exposé de la place que vous accordez au traitement électronique des textes pour la rédaction des articles du *Thesaurus*. Mais je voudrais vous demander si vous envisagez la réalisation d'une édition électronique des tomes du *Thesaurus* existants jusqu'à présent.

P. FLURY

Oui, aussi ça c'est une question qu'on doit se poser aujourd'hui. Depuis plusieurs années un ancien collaborateur américain qui a travaillé chez nous pour une année s'occupe de ce problème et il a fait certains progrès, mais vous pouvez imaginer que c'est un travail énorme d'enregistrer toute la partie publiée du *Thesaurus* (presque 30'000 colonnes) et d'y insérer les codes nécessaires pour une utilisation aisée et productive, un travail qui coutera aussi beaucoup d'argent, et pour le moment nous n'avons pas encore trouvé une solution. Nous y travaillons.

E. VÁZQUEZ BUJÁN

J'ai une question qui ne touche pas directement votre communication. Dans la partie préalable de votre intervention vous avez parlé de données statistiques ... Vous avez dit, si j'ai bien compris, que vous considérez un mot rare quand il y a cinquante ou moins occurrences de ce mot, c'est bien comme ça?

P. FLURY

Oui, mais j'ai parlé des fiches dans notre fichier. C'est la seule méthode pratique pour nous. Nous avons des chiffres pour les fiches, et comme j'ai dit, il y a des fiches qui contiennent plusieurs occurrences. De l'autre côté, il arrive aussi qu'il y a deux ou trois ou quatre fiches pour une seule occurrence. Ce n'est que pour notre travail interne que nous avons examiné un jour ces nombres des fiches et nous avons constaté que plus de quatre-vingt pour cent des lemmes contiennent moins de cinquante fiches. Naturellement cette limite est arbitraire, on pourrait choisir une autre avec d'autres pourcentages.

E. VÁZQUEZ BUJÁN

Oui, alors, je voudrais savoir s'il y a des tendances statistiques d'après lesquelles les mots rares seraient liés à certains genres littéraires ou à la littérature technique ou s'il y a une sorte de distribution antérieure qu'on puisse déceler.

P. FLURY

Alors là, je ne peux vous répondre exactement. Naturellement il y a bien de différences entre divers auteurs, par exemple chez Tertullien vous trouverez beaucoup de ces mots rares qui ne se trouvent guère ailleurs, tandis que, par exemple, chez Césaire il y en a très peu.

E. VÁZQUEZ BUJÁN

Parce que je pense concrètement à quelques lemmes qui viennent dans le *Thesaurus*. Et c'est une question qui a aussi des rapports avec le problème des éditions. Chez l'Oribase latin on trouve un mot: *ossula*, *ossura*, qui est un problème à mon avis d'édition critique, parce que dans l'édition de Daremberg qui est la seule édition pour l'instant, il y a une seule occurrence, mais c'est un problème d'édition critique. Je me demandais si le nombre de cinquante pour un mot rare n'est pas très haut, pour un mot technique.

P. FLURY

Oui, comme j'ai dit, c'est seulement pour notre usage interne que j'ai fait cette distinction. Longtemps on avait chez nous la pratique de dépouiller les index ou concordances qui étaient publiés pour des auteurs tardifs, puisque la collection originale de nos archives contenait seulement des extraits pour ces textes. Mais avec l'introduction de l'ordinateur dans notre science aussi ces index et ces concordances se sont multipliés. Donc, nous n'étions plus capables de continuer cette pratique, sinon nos archives seraient devenues trop grosses. Nous avons décidé à cette époque-là de dépouiller seulement les mots «rares». Pour cela nous avons fixé cette limite: tous les mots qui comprennent moins de cinquante fiches dans notre fichier sont enregistrés et les autres sont omis. Ainsi nous avons pu diminuer le nombre de ces *addenda* considérablement. Car dans chaque concordance pour un auteur la situation est tout à fait différente: ces mots rares sont une minorité, parce que, d'habitude chaque auteur emploie les mots usuels. Voilà les origines de notre catégorie des mots «rares».

X. GÓMEZ FONT

Je voudrais vous poser deux questions. La première c'est si on considère la possibilité de faire apparaître dans les lemmes des «péculiarismes», des idiotismes, c'est-à-dire, des signifiés particuliers d'une zone, par exemple, je pense maintenant à *plicare* qui dans quelques parties de l'Espagne ... Et la

deuxième question c'est pour quand on peut attendre la publicación du nouveau volume des *Nomina Propria*.

P. FLURY

Comme vous savez, dans les premières lettres de l'alphabet, les lettres A et B, les noms propres ont été incorporés dans le dictionnaire, mais ces noms propres posent des problèmes spéciaux, différents aussi des *appellatiua*; c'est pour cette raison que, à partir de la lettre C, on a installé une rédaction spéciale pour les noms propres qui a fait sortir les deux volumes pour les lettres C et D. Mais, ensuite, dans les années vingt avec les difficultés économiques en Allemagne on avait grande peine de continuer même la majeure partie des *appellatiua* et on a été contraint de laisser tomber pour le moment le travail sur les noms propres et jusqu'à présent nous avons beaucoup de travail encore pour les *appellatiua*. Je pense que pour les noms propres on devra un jour recommencer le travail aussi par une nouvelle collection de matériaux. Pour les *addenda* que nous faisons et que nous avons fait pendant ce siècle on s'est limité de plus en plus sur les *appellatiua*. D'ailleurs, il y a dans notre fichier la collection originale aussi pour les noms propres à travers tout l'alphabet. Si vous vous intéressez à tel ou tel nom propre vous pouvez venir à Munich ou vous pouvez nous poser une question écrite et nous vous enverrons les données que nous avons. Mais pour le moment et pour les prochaines années je ne peux vous promettre qu'on fera quelque chose dans ce domaine.